



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire

L'info ADA Pays de la Loire n°66

4 septembre 2025



Photo de Clément Guillot, présentée dans le cadre du concours photo 2024 de l'ADA Pays de la Loire.



Communiqué de
presse FSAB 2025

Appel à Projets !

Fonds de Sauvegarde des Abeilles

2025-2026

 7^e édition avec un nouvel appel à
projets.

Cette année, l'accent sera mis sur la
**revitalisation de la biodiversité
florale mellifère**

Dates :

- **15 septembre** jusqu'au **15 novembre**

📣 *C'est le moment idéal pour en parler
autour de vous !
Des agriculteur·rice·s de votre entourage
pourraient être intéressé·e·s par cette
belle opportunité.*

🌻 Pour rappel, le FSAb soutient
financièrement des **aménagements,
sur une exploitation agricole,
favorables aux pollinisateurs** :
plantation de haies mellifères,
jachères fleuries, aménagements de
parcours, etc.

👉 Pour qui ?

- un **binôme
agriculteur/apiculteur**,
- **une personne** pratiquant **les
deux activités api-agri**. Les
activités doivent être
distinctement identifiées
(appréciation à la discrétion
des membres du comité
d'étude).

📝 Comment candidater ?

Candidater en ligne sur fsab.fr à
partir de la mi-septembre, jusqu'à la
mi-novembre (1ère vague) ou
jusqu'à la fin février 2026 (2ème
vague).

Haies mellifères



Jachères



Cultures intermédiaires



Bandes enherbées



**Ouverture de la période obligatoire de
déclaration de colonies 2025 : à faire entre le 1er
septembre et le 31 décembre**

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

C'est parti pour la campagne de déclaration. N'oubliez pas, cette démarche en période obligatoire est indispensable pour solliciter la plupart des aides. Vous avez un doute sur le nombre de colonies à déclarer ? Vous pourrez refaire une nouvelle déclaration si besoin !

[Faire ma déclaration de colonies](#)



Webinaires du réseau des ADA en novembre

Le réseau des ADA et l'ITSAP vous proposent une série de webinaires thématiques les 14, 17 et 18 novembre 2025.

Ces webinaires, dont les sujets sont listés ci-dessous, sont accessibles à toute personne intéressée.

Les inscriptions seront ouvertes à la mi-octobre. Le programme détaillé sera disponible à cette même échéance.

Si ces sujets vous intéressent nous vous invitons à noter dès à présent ces dates dans votre agenda.

5ÈME SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

 **en ligne!**

vendredi 14 novembre 8h30 - 12h
Varroa : comment y faire face ?
Présentation des **résultats des observatoires Résapi**

lundi 17 novembre 8h30 - 12h
Des outils pour **coopérer avec les acteurs** de son territoire

mardi 18 novembre 8h30 - 12h
Des **références technico-économiques** pour la filière
Les enjeux de **la qualité en apiculture**

RDV mi-octobre pour découvrir le programme détaillé et vous inscrire!



Événement co-organisé par les membres de Résapi : les ADA, ADA France et l'ITSAP



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE LA SOUS-MER ET DE LA FORÊT

La responsabilité du Ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée

Publication des résultats de l'étude Consommation de miel - InterApi

InterApi a publié les résultats de l'étude sur la consommation de miel, réalisée en 2024, pour comprendre notamment les comportements d'achat et les attentes des consommateurs.

Une synthèse et les résultats complets sont disponibles ici :

[Consulter l'étude](#)

Un nouveau financement VIVÉA pour les futurs agriculteurs et futures agricultrices

Depuis le 1er juillet 2025, VIVÉA propose une nouvelle modalité de financement en faveur des porteurs de projet à l'installation en agriculture. Désormais, VIVÉA abonde automatiquement le Compte Personnel de Formation (CPF) de ces futurs chefs d'entreprises agricoles, afin de couvrir le reste à charge de certaines formations certifiantes, dans la limite de 3 000 euros par personne et par an (hors ticket modérateur).

Les formations éligibles à ce financement via le CPF sont les suivantes :

- CERTICREA
- Entreprendre en agriculture paysanne
- Chiffrer son projet en agriculture paysanne
- Optimiser le management d'un domaine viticole
- Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA)

Rappel pour les agriculteurs contributeurs.trices et à jour de leur cotisations : chacun bénéficie d'un budget annuel de 3 000 € dédié à la formation, les permis professionnels sont pris en charge à 100 %, sans reste à charge pour le bénéficiaire et sans impacter le budget annuel de 3 000 €.

En savoir plus



Enregistrement de webinaires

Webinaire "Que reste-t-il à butiner ?"

Une conférence donnée à Marciac (Gers) sur les pollinisateurs et les ressources du paysage est disponible en rediffusion. Interventions d'Emilie Andrieu (INRAE), et de Bertrand Schatz (CNRS).

- [Voir l'enregistrement](#)



Revue de presse

Le frelon asiatique repéré pour la seconde fois en Corse

Pour la seconde fois en Corse, un nid de frelon asiatique a été repéré et détruit. L'espèce n'est pas officiellement présente sur l'île, les autorités appellent plus que jamais à la vigilance.

- [Consulter l'article sur France Bleu](#)

Prospective à 2040 pour l'agriculture biologique française - Agreste

Cette note de l'AGRESTE présente quatre scénarios sur l'avenir du secteur biologique français à l'horizon 2040.

- [Consulter l'article sur le site web de l'AGRESTE](#)

Attaque d'abeilles à Aurillac : la ruche qui a fait 24 blessés en 10 minutes va être euthanasiée

Après l'impressionnante attaque d'abeilles à Aurillac, qui a blessé 24 personnes dimanche 6 juillet, le parquet a pris la décision d'euthanasier l'intégralité de la ruche, soit 70 000 insectes.

- [Consulter l'article sur Ouest France](#)

La loi Duplomb, partiellement censurée par le Conseil constitutionnel, a été promulguée

La loi Duplomb, partiellement censurée par le Conseil constitutionnel, a été promulguée ce mardi 12 août par Emmanuel Macron. Les Sages ont refusé la réautorisation de l'acétamipride dans les conditions – très permissives – prévues par le texte, au nom de la Charte de l'environnement, qui garantit le « droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé »

- [Consulter l'article sur Le Monde](#)

Des traces de miel vieilles de 2500 ans dans un sanctuaire grec antique

La nature du produit trouvé au fond d'une jarre grecque faisait débat depuis des années. De nouvelles analyses tendent à confirmer la présence de miel dégradé.

- [Consulter l'article sur Sciences et Avenir](#)



Rubrique des annonces

Vous avez une annonce à faire passer ?

Achat / vente de matériel, essais, ruches, recherche de main d'œuvre...
N'hésitez pas à transmettre votre annonce
pour la diffuser dans cette lettre d'infos rapide !

Vous cherchez une ancienne petite annonce?

[Retrouvez la sur la page dédiée de notre site internet](#)



[Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - apiculteurs \(collège 1\)](#)

[Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - structures apicoles \(collège 2 et 3\)](#)



"Partageons!" : Photo de Nadège et Jeanne Guilbault, présentée dans le cadre du concours photo 2024 de l'ADA.

Avec le soutien de :



ADA Pays de la Loire
adapaysdelaloire@gmail.com
07 76 36 65 50
<https://www.adapl.org/>

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à la liste de diffusion d'informations de l'ADA PL.

[Se désinscrire](#)

